

Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

PROJET



Systeme d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Les structures de l'animation de la vie sociale (AVS), principalement représentées par les centres sociaux et les espaces de vie sociale, constituent un outil privilégié pour contribuer à la cohésion sociale sur les territoires. En Seine-Saint-Denis, 93 structures, associatives et municipales, accueillent de manière inconditionnelle l'ensemble de la population, avec une attention à mobiliser les plus fragiles. Elles touchent ainsi plus de 250 000 personnes, en animant des activités qui favorisent le développement des liens familiaux et sociaux, encouragent et accompagnent les initiatives individuelles et collectives, soutiennent la vie associative, initient des projets d'intérêt général en coopération avec les différents acteurs de leur territoire. Structures d'éducation populaire, elles inscrivent le pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes au cœur de leurs projets et tissent au quotidien les conditions du vivre ensemble, contribuant aux solidarités du local à l'international, à la vitalité démocratique, dans le respect de la dignité de chacun. L'Observatoire SENACS réalise chaque année une enquête auprès de ces structures pour mieux les connaître et valoriser leur impact. Nous avons le plaisir de vous présenter cette 13^e édition, 2024 sur les données 2023, qui permet de brosser un portrait exhaustif de l'animation de la vie sociale séquano-dyonisienne grâce aux 66 structures répondantes, plus nombreuses qu'en 2023, que nous remercions chaleureusement.

Cette édition met en évidence les apports précieux de ces structures de proximité pour contribuer à faire face aux multiples crises que traverse la société, économique, sociale, environnementale, démocratique, en construisant, avec les personnes concernées, des diagnostics et des expérimentations qui nourrissent les politiques publiques. Saluons tout particulièrement l'engagement de près de 4000 personnes, dont plus de 60% de bénévoles, pour animer ce réseau. La valorisation de ces apports est d'autant plus nécessaire que ces structures sont elles-mêmes confrontées à des difficultés économiques et de recrutement. Cette enquête constitue, dans ce contexte, un outil essentiel au Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale, pour renforcer la coordination des partenaires dans le soutien et l'accompagnement des structures et des acteurs.

Cette édition présente le portrait et les chiffres clés des centres sociaux et espaces de vie sociale, leurs activités et leur impact sur les publics et leurs ressources humaines et financières.

Nous vous souhaitons à tous une bonne lecture et restons à votre écoute.

Pascal Delaplace
Directeur général
de la Caf

Nora Zontone
Co-Présidente
de la FCS93

Halim Belmokhtar
Co-Président
de la FCS93



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une structure de l'animation de la vie sociale (AVS) ?	03
Portrait de l'AVS en Seine-Saint-Denis	04
Les actions au service,	
des habitants	06
des familles	07
des seniors	08
de la citoyenneté	09
des familles fragilisées	10
Les ressources	
humaines	11
liées aux formations	12
partenariales	13
financières	14
Les chiffres clés	15



Légende



Données des centres sociaux



Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Centre social Alain Mimoun à Villemomble et la FCS93 que nous remercions pour le partage de leurs photos d'activité permettant d'illustrer la plaquette Senacs de la Seine-Saint-Denis

Qu'est-ce qu'une structure de l'Animation de la Vie Sociale ?



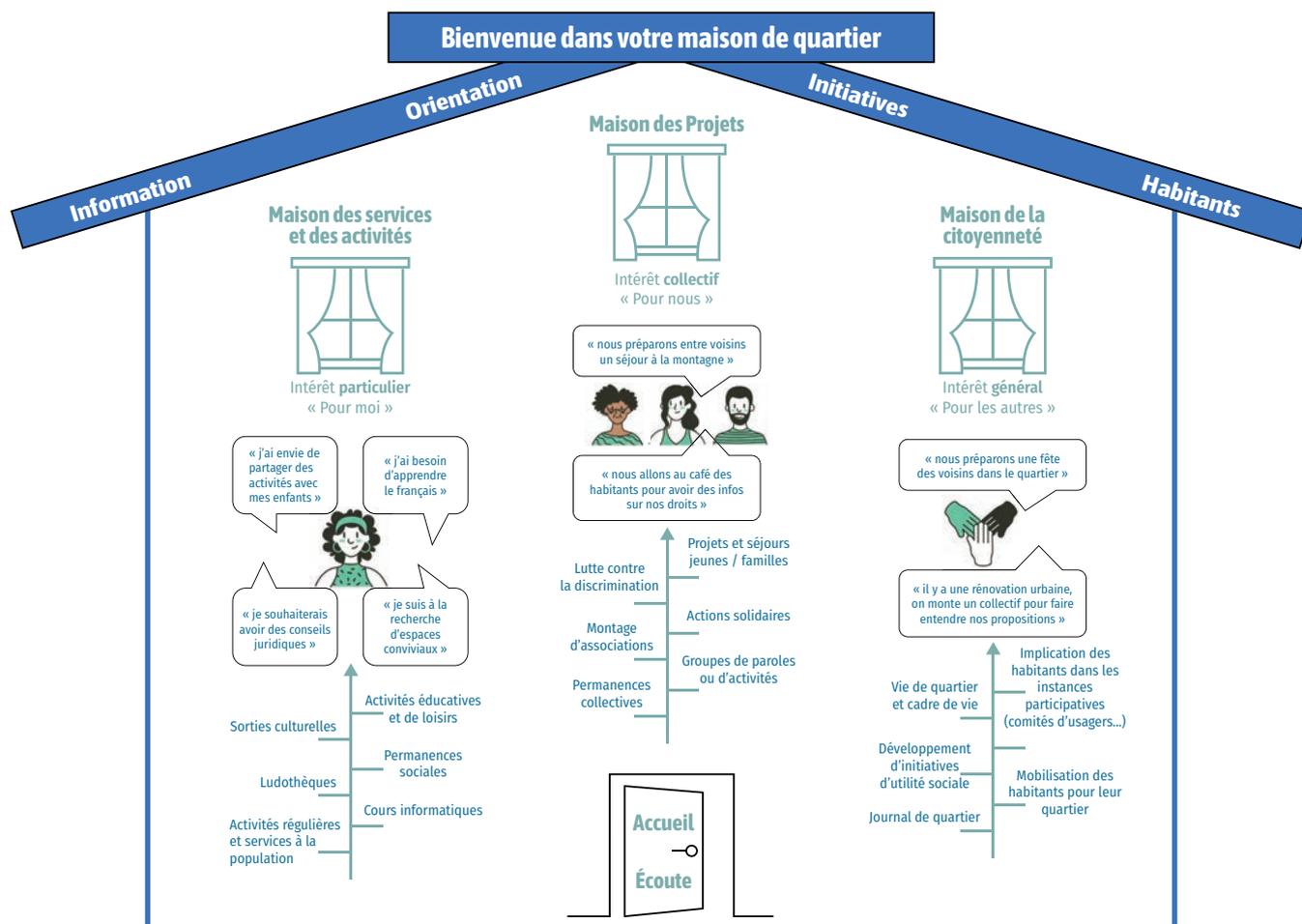
Centre social, socioculturel, maison de quartier, maison pour tous, Espace de vie sociale, leur point commun ?

« Les centres sociaux et socio-culturels et les espaces de vie sociale entendent être des foyers d'initiatives portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Extrait de la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

Les structures d'animation de la vie sociale sont en effet des lieux d'initiatives, d'innovation et de partage. Elles proposent des services et des activités à finalités sociales et éducatives, renforçant les solidarités et les relations de voisinage. Elles contribuent ainsi à la prévention et la réduction des exclusions.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, leurs projets sont fondés sur des principes et des valeurs : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la démocratie, la neutralité, la mixité et la solidarité. Ces structures, qui agissent en complémentarité, s'appuient sur la participation des habitants, le partenariat et l'ancrage territorial.

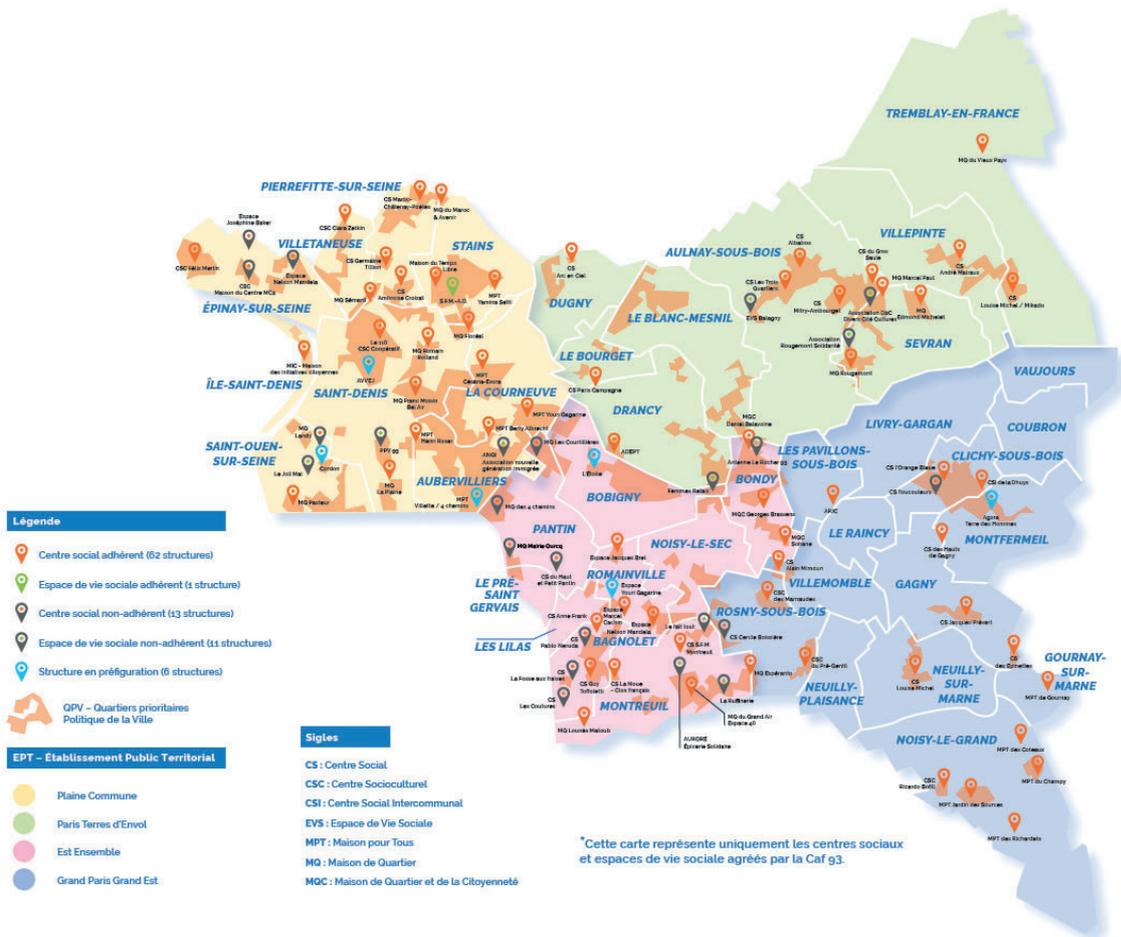


Les textes de référence :

- Lettres circulaires Cnaf de juin 2012 et mars 2016
- Le Schéma départemental de l'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) 2021/2024
- La Charte fédérale d'Angers de juin 2000
- Le projet de réseau de la FCSF 2024/2032

Portrait de l'Animation de la vie sociale en Seine-Saint-Denis

→ **93** structures AVS agréées par la Caf
En Seine-Saint-Denis au 31.12.2023



79 centres sociaux
dont 62 adhérents à la FCS93
→ 56 ont répondu à l'enquête



14 espaces de vie sociale
dont 1 adhérent à la FCS93
→ 10 ont répondu à l'enquête



À noter :

Les moyennes présentées dans cette édition renvoient à une moyenne réduite. Il s'agit d'une moyenne qui prend en compte 95% de l'échantillon, en enlevant les extrêmes : la donnée la plus haute et la donnée plus basse. L'utilisation de la moyenne réduite permet de stabiliser et de fiabiliser les chiffres obtenus lors du traitement de grandes séries de données.

Portrait de l'AVS en Seine-Saint-Denis



Territoire d'intervention :

63 QPV en 2023 en Seine-Saint-Denis

(avant nouvelle cartographie des quartiers prioritaires 2024/2030)

75% des QPV couverts par au moins une structure AVS



89% des structures AVS implantées en QPV



Portrait des structures :

Les centres sociaux

213 550 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Soit une **moyenne de 3 050 habitants par centre social**

Les espaces de vie sociale

37 170 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Soit une **moyenne de 2 920 habitants par EVS**

Mode de gestion :

77% en gestion **collectivité locale**

22% en gestion **associative**

1% en gestion **coopérative**

Mode de gestion :

7% en gestion **collectivité locale**

93% en gestion **associative**

55 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



41 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les actions au service des habitants

Les centres sociaux et les EVS accueillent des personnes de 0 à 99 ans, aux besoins et attentes divers.

Jeunes enfants, adolescents, familles, adultes ou encore personnes âgées en quête de lien social, chaque génération trouve des activités adaptées. Ces structures favorisent les échanges intergénérationnels et l'inclusion, en proposant des actions qui répondent aux spécificités de chaque profil tout en créant des espaces de rencontres et de partage.

Les publics touchés

250 720 habitants

accueillis dans les structures AVS, dont :

85% Centre social

15% Espace de vie sociale

Soit près de 2 habitants sur 10 de la Seine-Saint-Denis

→ Actions régulières, projets, services



56%

→ Actions événementielles



32%

→ Actions portées par des partenaires



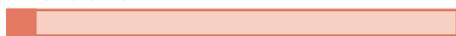
12%



Des actions pour tous les âges



→ 0-6 ans



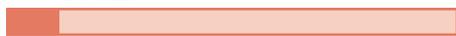
7%

10 040 jeunes enfants concernés, soit une moyenne de 143 par centre social et 68 par EVS

Accueil enfants-parents, espace de jeux, ludothèque, accueil du jeune enfant, assistants maternels, etc.



→ 7-10 ans



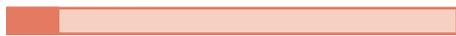
12%

16 870 enfants concernés, soit une moyenne de 213 par centre social et 172 par EVS

Accompagnement à la scolarité, activités périscolaires, accueil enfants-parents, espace de jeux etc.



→ 11-17 ans



12%

16 710 Pré-ados/ados concernés, soit une moyenne de 129 par centre social et 307 par EVS

Accompagnement à la scolarité, activités culturelles et sportives, animation de quartier, départs en vacances, numérique, etc.



→ 18-25 ans



6%

8 680 jeunes adultes concernés, soit une moyenne de 83 par centre social et 198 par EVS

Accès aux droits, santé, études, formations et emplois, sociolinguistique, mobilité, numérique, logement, etc.



→ 26-59 ans



52%

73 290 adultes concernés, soit une moyenne de 664 par centre social et 413 par EVS

Accès aux droits, santé, sociolinguistique, illettrisme, numérique, emploi, logement, parentalité, temps libre, mobilité, etc.



→ 60 ans et plus



11%

16 180 seniors concernés, soit une moyenne de 168 par centre social et 265 par EVS

Isolement, lien social, précarité, prévention santé, habitat, activités culturelles, mobilité, etc.

Les actions au service des familles

L'animation familles dans les **centres sociaux** s'inscrit dans le cadre d'un agrément spécifique nommé « **action collective familles** » (PS ACF). Aux côtés du projet social qui définit l'agrément d'animation globale, le projet « familles » vise « **à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif** ».

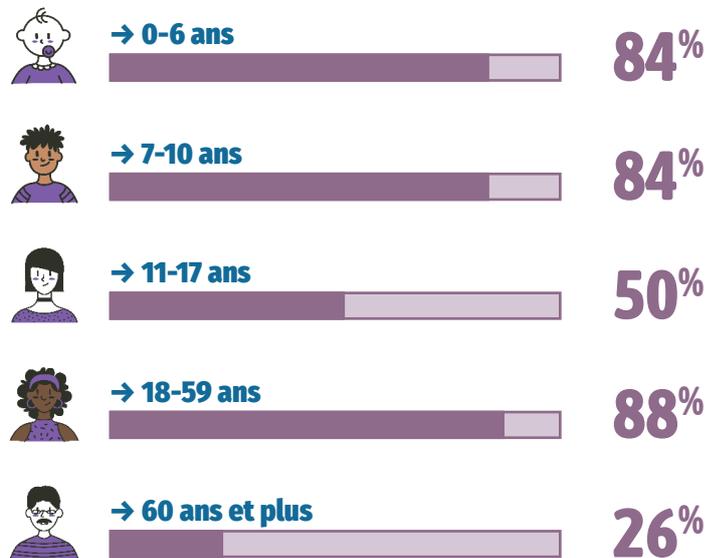
La mise en œuvre du **projet familles** repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire, dans une perspective de co-éducation.

Les référents familles sont particulièrement identifiés pour coordonner le projet familles, en lien avec le projet social. Ces professionnels dressent l'état des lieux des besoins et attentes des parents, accompagnent la mise en œuvre de démarches collectives, développent des partenariats.

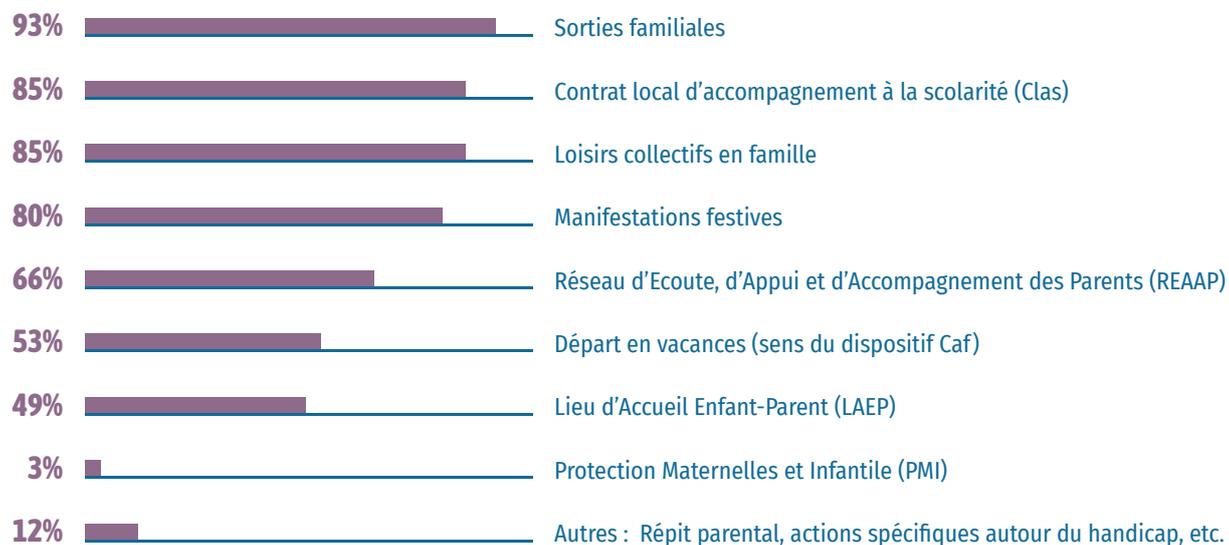
82% des centres sociaux ont une agrément Animation Collective Famille (ACF)



Pourcentage des centres sociaux proposant une action parentalité par tranche d'âge



Détail des actions du projet familles porté par les centres sociaux



Les actions au service des seniors

Les structures AVS multiplient les initiatives pour accompagner les seniors et favoriser leur bien-être. Ateliers, rencontres et projets collaboratifs sont autant d'occasions de créer du lien, non seulement entre les aînés, mais aussi avec les plus jeunes générations. Ces actions intergénérationnelles enrichissent chacun, renforcent la solidarité et tissent des relations durables au cœur des territoires.

Des seniors engagés

Les centres sociaux



Des bénévoles d'activités
sont des seniors de 60 ans et +



Des bénévoles seniors
de 60 ans et +
participent aux instances de pilotage

Les espaces de vie sociale



Thématiques qui touchent le plus les personnes seniors



ZOOM



Une recherche action sur la place des centres sociaux dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées

De 2019 à 2023, des centres sociaux franciliens ont participé à une recherche-action, soutenue par AG2R, visant à questionner la place des centres sociaux dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Cette expérimentation a permis d'éclairer les enjeux liés à la question sociale du vieillissement soit sous l'angle du passage à la retraite, en soutenant des initiatives innovantes d'accueil, soit sous l'angle des seniors isolés, en initiant des démarches d'aller vers.

Ce travail collectif a permis une acculturation collective, un approfondissement des enjeux, l'expérimentation de nouvelles démarches, le partage d'outils et la création d'une formation pour les professionnels et les bénévoles «Intervenir avec et pour les seniors en centre social».

ZOOM



Un Réseau Seniors francilien

Dans le prolongement de cette dynamique régionale, les fédérations franciliennes, avec le soutien financier et logistique de l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et socioculturels, mobilisent leur réseau engagé dans des projets seniors (16 centres et 1 espace de vie sociale en Seine-Saint-Denis), afin de créer un «Réseau Seniors» francilien, à l'instar du Réseau Jeunes des centres sociaux.

L'objectif de ce réseau est de créer les conditions de l'expression des seniors, de leur engagement citoyen, en partant des sujets qu'ils souhaitent travailler tout en étant accompagnés par des professionnels de l'éducation populaire.

Les actions au service de la citoyenneté

Être acteur de son quartier contribue à une démocratie plus dynamique et représentative à l'échelle nationale.



La participation citoyenne dans les structures de l'animation de la vie sociale implique l'engagement actif des habitants dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets.

Elle repose sur 3 principes essentiels :

- L'inclusion de tous les publics,
- La co-construction des actions avec les usagers,
- L'autonomisation des habitants pour les rendre acteurs de leur environnement.

Les centres sociaux et EVS deviennent ainsi des lieux de transformation sociale, où l'engagement citoyen est valorisé, renforçant la cohésion et la solidarité locale avec un impact au plan national.

Aller vers :

98% des structures AVS proposent des actions ou activités hors les murs

63 100 personnes ont participé, soit une moyenne de :

1 040 Habitants par Centre social

765 Habitants par Espace de vie sociale

Top 3 des actions développées par les structures

Evènements (fête de quartier, évènements thématiques, etc.) **96% des CS** **100% des EVS**

Animation de rue (jeux, café d'immeuble, bibliothèques, etc.) **84% des CS** **56% des EVS**

Permanence chez un partenaire **39% des CS**

Maraude et porte à porte **56% des EVS**

ZOOM

Parole d'Habitants dans les quartiers populaires



Le sixième **rapport Parole d'habitants dans les quartiers populaires de 2023** met en lumière les préoccupations et aspirations des résidents des quartiers populaires, avec la participation du Centre social André Malraux à Villepinte et la Maison de quartier Michelet à Sevran.

Les échanges révèlent des demandes récurrentes pour une amélioration des conditions de vie, notamment en matière de logement, d'accès aux services publics et de sécurité.

Les habitants soulignent également l'importance des espaces de rencontre, comme les centres sociaux, qui jouent un rôle crucial dans le renforcement du lien social.

Enfin, les participants expriment un fort désir de participer aux décisions locales, réclamant davantage d'écoute et de reconnaissance de la part des pouvoirs publics.

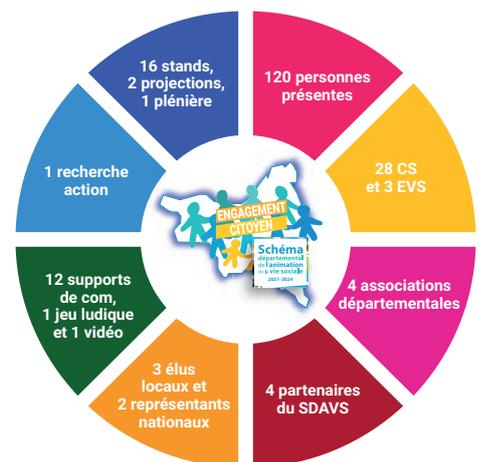
ZOOM

Conférence du SDAVS : « Tous réunis pour agir »

Cet évènement a été organisé le 21 novembre 2023 au sein de l'Espace Jacques Brel à Romainville. Il a permis d'explorer des projets concrets favorisant la participation citoyenne, menée par un panel volontaire de centres sociaux et d'EVS du département, suivi d'une plénière dédiée aux échanges autour de défis et solutions pour renforcer l'implication des habitants.

À cette occasion, la recherche action sur la « participation citoyenne dans les structures AVS de la Seine-Saint-Denis », menée par Amnyos avec la contribution des structures AVS, a été partagée offrant des perspectives pour mieux adapter les pratiques aux réalités locales.

Cette mobilisation active de bénévoles et de professionnels lors de cette rencontre et des différents travaux menés lors de la recherche action, illustrent une nouvelle fois l'engagement et le dynamisme du département.



Les actions au service des familles fragilisées

Le réseau des structures AVS est fortement mobilisé sur les questions d'accès aux droits : droits sociaux, à la santé, à la sécurité, à la dignité, à la culture, à la liberté, à l'égalité...

Les centres sociaux et les EVS mettent en place des permanences administratives et juridiques avec ses partenaires ; des ateliers numériques ; des ateliers socio-linguistiques ; des actions collectives culturelles, sociales et éducatives qui permettent de comprendre et d'agir.

100 800 Personnes

accompagnées pour des questions d'accès aux droits, soit une moyenne de :

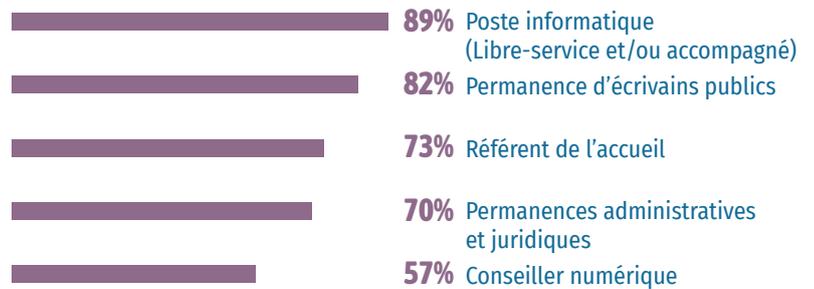


1 540

Personnes par **Centre social**

Les moyens en matière d'accès aux droits

Centres sociaux



Structures AVS labélisées « France service » ou « Points numériques Caf » :



5 Centres sociaux

1 EVS

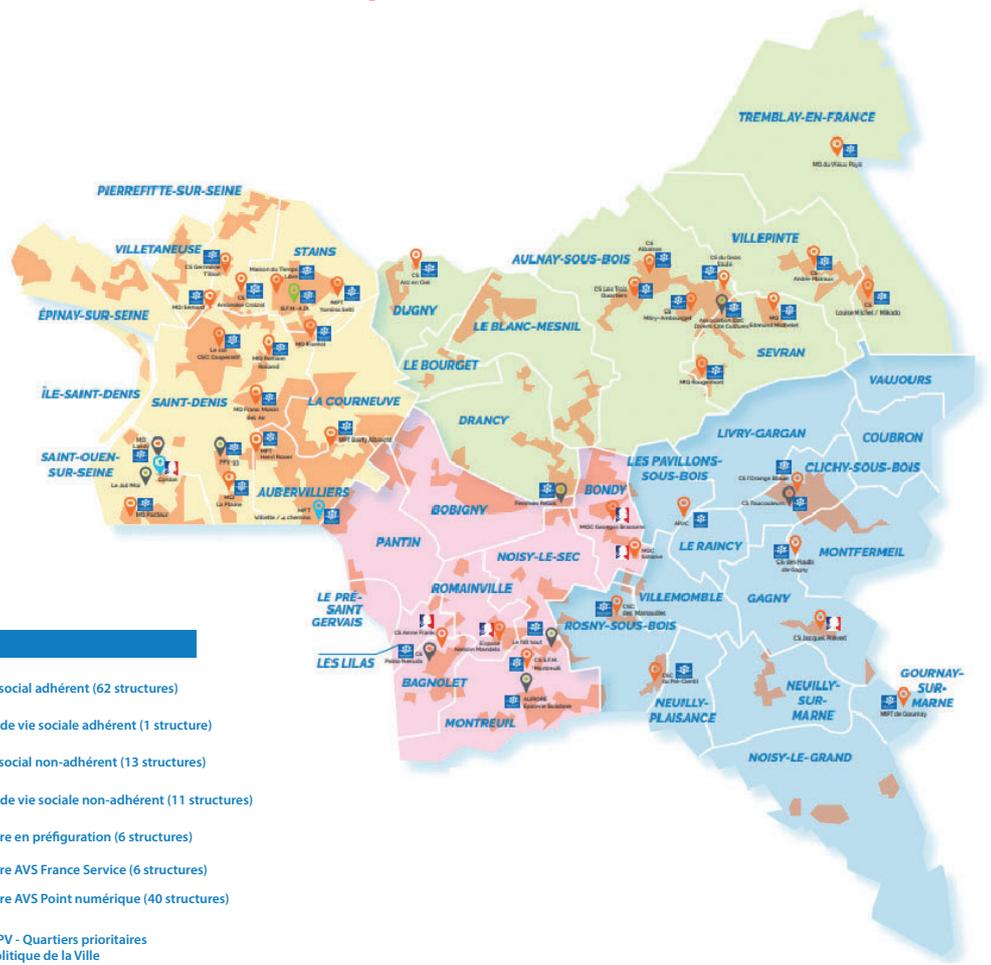
sont labélisés « France Services »



36 Centres sociaux

4 EVS

sont labélisés « Point numérique Caf »



Les centres sociaux et les EVS font face à une augmentation constante des besoins, portée par un doublement du public bénéficiaire depuis la dernière enquête. La dématérialisation des services publics, la précarité croissante et des situations de plus en plus complexes amplifient les sollicitations.

Ces structures voient leurs missions évoluer, intégrant davantage d'accompagnement social individuel et collectif, le développement de compétences des équipes et une coopération renforcée avec les acteurs sociaux, publics et associatifs. Les évolutions du droit des étrangers et les difficultés d'accès aux démarches administratives accentuent encore ces enjeux.

Les ressources humaines

Les ressources humaines dans les structures AVS reposent sur une synergie essentielle entre les bénévoles et salariés, dont l'engagement collectif permet de tisser des liens sociaux et de répondre aux besoins des habitants.

En Seine-Saint-Denis, ce sont près de 4 000 personnes investies au quotidien au sein des CS et EVS.

Des structures valorisant l'engagement bénévole

→ **2 523** bénévoles au total s'impliquent dans les structures AVS

Les centres sociaux

581

Moyenne de **9** bénévoles (soit 0,1 ETP)



bénévoles

dans les instances de pilotage

Les espaces de vie sociale

90

Moyenne de **7** bénévoles (soit 0,3 ETP)



bénévoles

d'activités réguliers

210

Moyenne de **17** bénévoles (soit 1,5 ETP)



bénévoles ponctuels

205

Moyenne de **21** bénévoles (soit 0,3 ETP)

691

Moyenne de **11** bénévoles (soit 0,6 ETP)

746

Moyenne de **12** bénévoles (soit 0,1 ETP)

Des équipes salariées au service des projets

→ **974** salariés au total s'impliquent dans les structures AVS

Les centres sociaux

460

Moyenne de **7,5** salariés (soit 5,8 ETP)



salariés en CDI

Les espaces de vie sociale

48

Moyenne de **3,7** salariés (soit 2,1 ETP)

269

Moyenne de **4,3** salariés (soit 2,5 ETP)

salariés en CDD

15

Moyenne de **0,9** salarié (soit 0,6 ETP)



salariés en Contrats spécifiques

164

Moyenne de **1,4** salariés (soit 0,6 ETP)



Stagiaires et volontaires en service civique

18

Moyenne de **1,5** salariés (soit 1,2 ETP)

391

Moyenne de **6,3** personnes

106

Moyenne de **8,5** personnes

Les ressources liées aux formations

La formation contribue à renforcer les compétences des acteurs des structures AVS, à qualifier les projets, à développer et pérenniser les structures.

Formations pour les bénévoles

37% des Centres sociaux

ont formé leurs bénévoles

184 Bénévoles

ont été formés, soit une moyenne de :

3 bénévoles par Centre social

46 Thématiques de formations différentes

Les bénévoles des centres sociaux se forment sur des thématiques diverses avec une prédominance des questions **éducatives et pédagogiques**, des questions **d'accès aux droits**, de connaissance des bases de l'animation sociale.

Formations pour les salariés

79% des Centres sociaux

ont formé un ou plusieurs professionnels

250 Salariés

ont été formés, soit 28% des effectifs des centres sociaux

265 Formations dispensées

dont 20% de formations diplômantes et 80% de formations qualifiantes

Les principaux thèmes de formations qualifiantes concernent le domaine de la santé et de la sécurité, les outils informatiques, l'accueil, la petite enfance et la parentalité (LAEP), l'accès aux droits, l'éducation (CLAS, promeneurs du net), la linguistique, les bases de l'animation sociale et diverses thématiques en méthodologie de projet et connaissance des publics.

ZOOM

Un catalogue de formations

La Fédération des centres sociaux de la Seine-Saint-Denis publie un catalogue semestriel de formations destiné aux bénévoles et professionnels des structures AVS, afin de renforcer le travail collaboratif.

Ces formations, complémentaires à celles proposées par l'Union régionale et la Fédération nationale (organismes de formations certifiés), couvrent les fonctions clés : accueil, référent famille, référent senior, animateur jeunesse, directeur et des thématiques variées comme la lutte contre les discriminations, l'analyse financière des centres sociaux ou le développement du pouvoir d'agir.

La Fédération relaie également les formations proposées aux bénévoles et professionnels de ses partenaires (Ligue de l'Enseignement, ACEPRIF, Radya etc.).



ZOOM

Un soutien financier



Pour soutenir la qualification des postes de direction et de référent familles, la Caf reconduit une aide financière dédiée, détaillée dans son nouveau guide des aides aux partenaires.

Comment ça fonctionne ?

- Cette aide s'adresse aux postes financés par la Caf dans les centres sociaux.
- Elle couvre 80 % des coûts de formation, avec un plafond de :
 - 4 000 € pour un poste de référent familles,
 - 8 000 € pour un poste de direction.

Conditions principales :

- L'aide est mobilisable une fois par catégorie de poste.
- L'employeur doit au préalable solliciter les dispositifs de droit commun à la formation.

Les ressources partenariales

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

1 279 associations accueillies dans les centres sociaux 

56% 

→ sur une fonction service (photocopie, prêt de salles...)

→ soit une moyenne de **8 associations** par centre social

13% 

→ pour un appui ressources (aide au projet, formation...)

→ soit une moyenne de **3 associations** par centre social

31% 

→ pour un partenariat (activité intégrée au centre social)

→ soit une moyenne de **6 associations** par centre social

Soutien et animation de la vie locale

265 initiatives

d'habitants ou de collectifs soutenus par les structures AVS

soit une moyenne de :

→ **3 initiatives** par centre social

→ **3 initiatives** par EVS

8 452 habitants

impliqués dans le développement ou la réalisation de ces initiatives

soit une moyenne de :

→ **23 habitants** par centre social

→ **3 initiatives** par EVS 

560 événements locaux

portés ou accompagnés par les structures AVS

soit une moyenne de :

→ **8 événements locaux** par centre social

→ **3 événements locaux** par EVS

Les collaborations partenariales



des centres sociaux avec



100% Les Collectivités locales

100% La Caf

98% Les Acteurs associatifs

91% L'Etat (Contrat de ville...)

89% L'Education nationale

82% Les Acteurs de l'insertion professionnelle

77% Les Bailleurs sociaux

67% Le Conseil départemental

54% les Acteurs privés / entreprises

53% Le Conseil régional

des Espaces de vie sociale avec



100% La Caf

90% Les Collectivités locales

90% Les centres sociaux

90% Les Acteurs associatifs

90% L'Education nationale

80% L'Etat

Les ressources financières

Les structures AVS sont des acteurs socio-économiques essentiels sur les territoires, soutenus par les services publics.

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'Etat mais aussi les usagers eux-mêmes.

En Seine-Saint-Denis, près de 34M€ sont investis par les CS et les EVS dont 70% sont dédiés à la masse salariale.

Budget des structures AVS

Les centres sociaux

Budget global

31,7 M€



71%

Part moyenne du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale

→ 534 200 € de budget moyen

→ 380 000 € de masse salariale moyen

Les espaces de vie sociale

Budget global

2,3 M€



55%

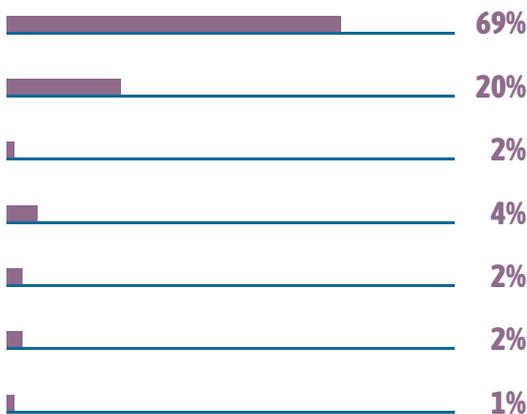
Part moyenne du budget
des espaces de vie sociale
consacrée à la masse salariale

→ 214 200 € de budget moyen

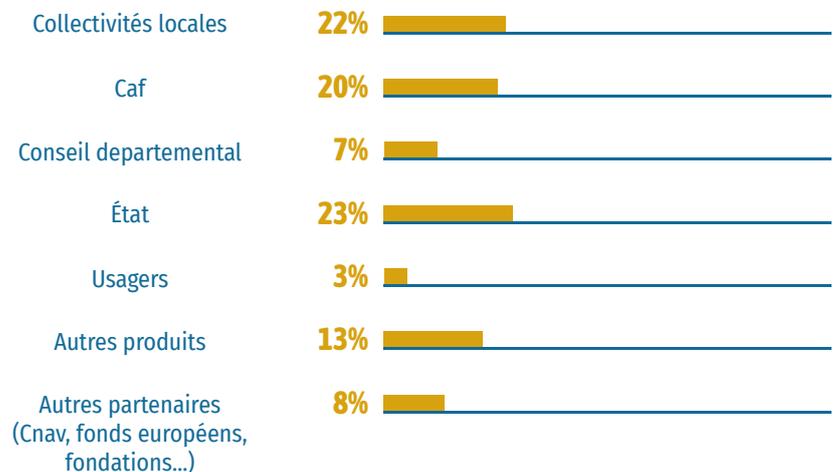
→ 117 200 € de masse salariale moyen

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Les chiffres clés



Portrait	National	Seine-Saint-Denis	National	Seine-Saint-Denis
Nombre	2 387	79	1 690	14
Mode de gestion				
Collectivités locales	34%	77%	10%	7%
Associatifs	64%	22%	90%	93%
Autres	2%	1%		
Part des structures en QPV	45%	90%	22%	100%
Nombre d'usagers touchés	5 755 900	213 550	1 832 200	37 170
<i>Soit une moyenne par structure</i>	2 411	3 050	1 084	2 920
Répartition des usagers par actions :				
Projets/Services	46%	55%	45%	63%
Evènementiels	42%	33%	49%	27%
Portées par un partenaire	12%	12%	6%	11%
Moyenne de bénévoles administrateurs	12	9	9	7
Moyenne de bénévoles d'activités (réguliers et ponctuels)	42	23	34	38
Moyenne de salariés (CDI, CDD, etc.)	26	13	6	6
Soit en ETP	12	9	3	4
Dont en CDI	75%	65%	73%	53%
Budget moyen de fonctionnement	697 200 €	534 200 €	113 500 €	214 200 €
Masse salariale moyenne	470 700 €	380 000 €	65 100 €	117 200 €
Part de la masse salariale sur le budget total de fonctionnement	68%	71%	57%	55%

COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caf de la Seine-Saint-Denis**

→ Suzanne Sandes

Coordinatrice du SDAVS

suzanne.sandes@caf93.caf.fr

Fédération des centres sociaux et socioculturels de la Seine-Saint-Denis

contact@centres-sociaux93.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France - FCSF

→ Anne Fleury-Raemy

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ Elisabeth Caron et Éva Bernard

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux - AURACS

→ Fabrice Gout

Coordinateur national → Alexis Gruyer

Coordination - Secrétariat de rédaction → Agnès Bureau

Graphisme → Tip! - Thibault Pilard

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux - rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs - Observatoire des Centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2024

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Fédération de
Seine-Saint-Denis→ www.senacs.fr